En lien direct

La lettre des compléments de la nutrition animale

AFCA CIAL

N°9 Juin 2013

EDITO

Des contraintes réglementaires lourdes de conséquences !

J'aurais aimé ouvrir mon édito par une bonne nouvelle, mais, je dois vous parler une fois encore des suppléments nutritionnels pour vous annoncer leur disparition du fait de leur intégration à la législation européenne des aliments diététiques.

Les autres pays de l'Union européenne ont fermé la porte à toute évolution réglementaire permettant de prendre en compte la spécificité de ces produits qui offraient aux éleveurs un apport accru de certains nutriments (vitamines et oligo-éléments notamment) durant de courtes périodes pour répondre à des objectifs nutritionnels spécifiques.

Le code de bonnes pratiques validé par les instances françaises fin 1996 voit donc son histoire nationale se finir avec le refus de mise en place d'un statut pour ces produits au plan européen.

Par ailleurs, les règles d'étiquetage de plus en plus contraignantes ainsi que les nombreuses conséquences du processus en cours de réévaluation des additifs autorisés en nutrition animale viennent également limiter les capacités d'innovation de nos entreprises.

Toutes ces lourdes contraintes sont un véritable coup dur pour la compétitivité de nos entreprises et des éleveurs français à l'heure où tout devrait être fait, au contraire, pour les appuyer dans le développement de leur activité !

C'est pourquoi, notre assemblée générale du 14 juin se consacre entièrement aux préoccupations des adhérents de l'AFCA-CIAL avec une table ronde destinée à aborder les nombreuses interrogations de notre secteur d'activité.

Malgré ces difficultés, nos entreprises s'investissent toujours plus au service de l'élevage, en témoigne l'importante adhésion aux démarches de qualité et sécurité abritées par OQUALIM, aussi bien pour la certification des outils de production que pour la surveillance mutualisée des contaminants les plus à risque.

L'AFCA-CIAL, qui continue à accueillir chaque année de nouveaux adhérents, maintiendra l'effort qui est le sien depuis toujours pour leur apporter l'écoute et le soutien nécessaires malgré le durcissement d'une législation souvent mal comprise.

Très cordialement.

Bernard FRESARD
Président

Dans ce numéro,

En direct d'un métier ..... p 2
«La prévention pour l'éleveur, c'est la garantie de la productivité»

En lien avec les commissions.....p 3
La commission «aliments diététiques»

En lien avec la nutrition .....p 3
Les phytases en nutrition porcine

En lien direct avec les métiers des femmes et des hommes..... p 4
«Responsable des achats : trouver les bons fournisseurs pour satisfaire les attentes des clients»

En lien direct avec les matières premières .....p 5
Les minéraux chelatés

En lien direct avec les marchés .....p 6
A l'écoute des productions des adhérents de l'AFCA-CIAL

Rendez-vous sur le site **www.afca-cial.org** pour vous inscrire et recevoir gratuitement par courrier les prochains numéros

Association des Fabricants de Compléments pour l'Alimentation Animale

AFCA CIAL regroupe les fabricants français de compléments pour la nutrition animale avec environ **120 entreprises** adhérentes. Parmi celles-ci figurent notamment les fabricants d'aliments minéraux (environ **380 000 t**), les firmes-services et fabricants de prémélanges (environ **150.000 t/an**, soit 30 Millions de tonnes d'aliments reconstitués), les fabricants d'aliments liquides et les fabricants de suppléments nutritionnels. Le secteur emploie environ **5 500** salariés pour un chiffre d'affaires global de plus d'**1 milliard d'euros.**

En direct d'un **métier**

« La prévention, c'est la garantie de la productivité »

Fabien BUNTZ,
éleveur de vaches laitières à Tarsul près de Dijon

Pouvez-vous nous présenter votre exploitation ?
Je suis associé avec mes parents depuis 2008. Nous avons fait des gros investissements notamment en bâtiment pour assurer l'avenir. L'exploitation s'étend sur 130 ha, dont 35 ha de maïs ensilage, 20 ha de céréales et le reste en prairies. 110 laitières et 980 000 litres de quota, voilà les grands chiffres.

Qu'aimez-vous dans ce métier d'éleveur ?
Mes parents m'ont donné la « fibre » et j'ai eu la chance de faire un BTS productions animales. Après une première expérience de commercial dans l'agro fourniture, j'ai préféré par passion retourner sur l'exploitation familiale. J'aime ma liberté et mon indépendance. Eleveur, c'est un challenge au quotidien. J'ai envie de progresser, d'aller de l'avant, de continuer à développer l'exploitation.

Si on parlait de l'alimentation de vos laitières ?
L'alimentation de mes Holstein est à base principalement de maïs ensilage, d'un peu d'herbe, d'enrubannage et de foin.
D'avril à octobre, elles pâturent, et consomment de l'ensilage de maïs. En hiver, la ration est complétée par du foin, et de l'enrubannage..
A cela, toute l'année, à des quantités variables, je distribue un aliment composé, acheté dans le commerce. Cet aliment est de 2 types, l'un spécial vaches laitières et l'autre à base de tourteau.

Vous ajoutez des compléments à l'aliment de vos laitières ?
Tout le long de l'année c'est la même formule représentant 250 g/jour/vache laitière. Je distribue un minéral 6/22/8 en semoulettes avec une forte teneur en vitamine E et vitamine A. J'y ajoute du chélate de zinc et de cuivre et surtout du sélénium organique. Je mets en plus de la biotine et du Levucell.
Pour les génisses, je donne un minéral beaucoup plus basique, un 7/21/5 à 100 g avec des valeurs oligoéléments et vitamines qui sont là pour couvrir uniquement les besoins.
En plus des pierres à lécher principalement pour les génisses avant la mise à l'herbe, je privilégie maintenant la distribution directe de sel dans la ration.
Pour les vaches qui vont vêler, je leur fais une cure de 3 ou 4 jours de propylène pour éviter les acétonémies et les problèmes.
Toute cette ration est mélangée et distribuée au godet.

Pourquoi utilisez-vous ces compléments?
Quand l'objectif est 10 000 litres de lait, la prévention est préférable au curatif. Les maitres mots sont prévention et sécurité.
Comme les vaches laitières sont sur des terres assez humides, je veux limiter le risque de boiteries. Evidemment, je suis aussi sensible aux risques de mammites. Vous savez quand vous avez une mammite de moins par semaine, vous faites le compte, la prévention ça peut vite payer.
Vu tout ce qu'une vache exporte à travers le lait, il faut couvrir ses besoins. C'est pour ça que je ne néglige pas les compléments parce qu'une carence ça peut vite entrainer des problèmes, et vite tourner à la catastrophe.

La prévention avec des compléments, cela rapporte ?
Bien sûr, cela demande un investissement, de l'ordre du prix d'un litre de lait par jour et par vache, si on compte tout, le minéral et le reste. Mais ça nous permet d'augmenter la productivité par animal. On collecte plus de lait et on a des vaches qui remplissent plus facilement. C'est tout un ensemble qu'il faut raisonner. Globalement, je suis sûr d'être gagnant.

En **lien** direct avec les commissions

La commission « Aliments diététiques »

La Commission «Aliments Diététiques» de l'AFCA-CIAL réunit une quinzaine de représentants des principales entreprises concernées par cette catégorie de produits.
L'année 2013 va voir la fin de la spécificité française des suppléments nutritionnels encadrés par un code de bonnes pratiques depuis fin 1996.
En effet, la fabrication de suppléments nutritionnels permettant un apport supplémentaire en vitamines et oligo-éléments sur une courte période («règle des 15%») prendra fin le 31 août 2013 en laissant la place à des aliments diététiques encadrés par la législation communautaire.
Rappelons que les «spécialités nutritionnelles» présentes sur le marché de l'UE (sans dépassement d'apport journalier) peuvent continuer à être commercialisées dès lors qu'un dossier avait été déposé auprès de la Commission européenne avant le 1er septembre 2010 pour justifier de l'introduction dans l'annexe de la directive 2008/38 relative aux «aliments diététiques» d'un nouvel objectif nutritionnel ou de l'extension d'un objectif existant à de nouvelles espèces animales.
L'évaluation par la Commission et les Etats membres des différents dossiers déposés avant leur éventuelle intégration à la directive relative aux aliments diététiques se poursuit toujours.
Côté français, six experts membres du CSNA (Conseil Scientifique de la Nutrition Animale) ont pris en main la réalisation d'un dossier technique qui a été transmis à la Commission pour chacun des six objectifs nutritionnels standard figurant dans le code de bonnes pratiques des suppléments nutritionnels :
- Préparation à l'œstrus et à la reproduction (évaluation par la Suisse)
- Sevrage, phases critiques de croissance (évaluation par l'Espagne)
- Protection cutanée et qualité des phanères (évaluation par la Slovaquie)
- Période de préparation ou de récupération d'efforts sportifs (évaluation par la Belgique)
- Période de pré-gavage et de gavage (évaluation par le Royaume-Uni)
- Qualités nutritionnelles, organoleptiques et technologiques des produits (évaluation par l'Allemagne)

Plusieurs de ces dossiers sont toujours en cours d'évaluation et nous sommes dans l'attente d'éventuelles demandes d'informations complémentaires.
D'autres dossiers, plus avancés, devraient néanmoins permettre l'autorisation de nouveaux objectifs nutritionnels avant fin 2013.
La Commission «Aliments Diététiques» contribue à diffuser une information actualisée à l'ensemble des adhérents de l'AFCA-CIAL au sujet de ces produits pour lesquels les évolutions réglementaires suscitent de nombreuses interrogations : objectifs nutritionnels autorisés, composition des produits, règles d'étiquetage…
Son apport technique permet d'expliquer au mieux le cadre complexe de la législation des aliments diététiques, notamment dans cette période de transition au cours de laquelle les instances européennes se penchent sur son importante mise à jour.

François GUIBERT

En **lien** direct avec la nutrition

« Les phytases en nutrition porcine : quel mode d'emploi pour le meilleur bénéfice ? »

Le phosphore est un nutriment essentiel pour le métabolisme énergétique (ATP), la croissance des tissus (os, muscle…), et la production laitière.

Le phosphore peut être apporté par les matières premières végétales (céréales, tourteaux…), sous forme lié ou non aux phytates (phosphore phytique ou non phytique), ou par les matières premières non végétales (phosphates minéraux…).
Les matières premières végétales contiennent 50 à 85% de phosphore sous forme phytique, non hydrolysable par les enzymes digestives des porcs. L'hydrolyse de l'acide phytique est possible par les phytases endogènes de certaines céréales (phytases végétales), par les phytases microbiennes (additifs zootechniques), et dans une moindre mesure par le microbiote digestif. L'efficacité des phytases microbiennes est supérieure et moins variable que celle des phytases végétales.
Les phytases améliorent la digestibilité du phosphore phytique, pour répondre aux besoins des animaux tout en réduisant les rejets par les déjections. Les phytases libèrent aussi des nutriments rendus indisponibles par les phytates (calcium, acides aminés, zinc…).
L'hydrolyse du phosphore phytique dépend :
• de la quantité de substrat disponible (phosphore phytique enzymable), qui peut être un facteur limitant dans certaines conditions.
• des conditions physico-chimiques. La solubilisation des phytates nécessite un milieu acide, et est donc réalisée dans l'estomac. La maîtrise des niveaux de calcium est déterminante : en excès, le calcium se complexe aux phytates, et les rend insolubles donc inutilisables ; il se combine également au phosphore libéré par la phytase et le rend indigestible.
• de la dose de phytase. La libération du phosphore par les phytases suit une réponse curvilinéaire : l'utilisation de deux valorisations de phytase en formulation permet l'optimisation des aliments.
Pour les aliments présentés en farine, le phosphore digestible prend en compte le phosphore phytique rendu digestible par les phytases végétale et microbienne. L'application d'une granulation détruit au moins partiellement la phytase végétale, sensible à la chaleur, donc le phosphore digestible doit en tenir compte.
Au niveau métabolique, l'utilisation du phosphore dépend du niveau de calcium, le phosphore étant fixé dans les tissus si le ratio calcium / phosphore digestible est suffisant ; si ce ratio est trop bas, le phosphore digéré est excrété par les urines, et peut générer des défauts de minéralisation.
Le contexte économique et environnemental de la production porcine rend nécessaire la connaissance précise des besoins, pour l'optimisation des apports alimentaires. La déplétion du stock minéral osseux provoquée par les carences phospho-calciques peuvent avoir une incidence technico-économique importante (baisse de résistance osseuse, problèmes d'aplombs…) et décalée dans le temps. La formulation au plus près des besoins implique donc une bonne maîtrise de la valorisation des matières premières et phytases, et de l'équilibre phospho-calcique.

Benoit QUEMENEUR,
Chef de produits porcs BNA Nutrition Animale

En **lien** direct
avec les métiers des femmes et des hommes

« Ma préoccupation, est de trouver des fournisseurs qui répondent au mieux à nos attentes afin de pouvoir satisfaire celles de nos clients »

Comment êtes vous devenue responsable des achats ?
C'est une longue histoire qui a commencé en 1990, j'ai pratiquement fait toute ma carrière dans cette fonction et en nutrition animale. J'ai toujours eu une préférence pour des structures à taille humaine où la polyvalence est un «plus». J'ai rejoint l'équipe IDENA PRODUCTION à la création de l'usine en 2002. Après 25 ans d'expérience, je pense connaître les ficelles du métier d'acheteur.

Comment fait-on pour bien acheter ?
Il s'agit de chercher et trouver des produits conformes à nos attentes en terme de qualité et de prix. Il est important d'être attentif aux évolutions des marchés ; le périmètre d'achat est européen voire mondial.
Ma fonction comprend la négociation, les approvisionnements et la partie administrative liée aux achats. La gamme des produits est large : oligo-éléments, vitamines, acides aminés, huiles essentielles, macro-éléments, etc… Nous passons environ 1000 commandes par an auprès d'une centaine de fournisseurs, ce qui demande une grande disponibilité.

Vous travaillez seule ?
Rattachée à la direction générale, j'ai toute autonomie pour assurer ma fonction de Responsable achats en terme de négociation et du choix final mais il n'en demeure pas moins que je suis en lien avec le reste de l'entreprise ; surtout en ce qui concerne l'achat des produits plus techniques. Pour ce type d'ingrédients, je travaille en collaboration avec les ingénieurs espèces : ils ont la compétence technique que je ne possède pas. Dans ce cas, ce sont eux qui font la recette et moi les courses ... Cet échange est fondamental pour assurer la satisfaction de nos clients

Quelles sont les qualités d'un bon acheteur ?
Bien sûr de la rigueur car les sujets de préoccupation sont nombreux. J'achète tout ce qui est nécessaire à la fabrication de nos produits.
Il faut être attentif aux évolutions des marchés ce qui permet soit de se couvrir sur du long terme soit de reporter la décision d'achat.
Pour ma part, j'interroge régulièrement mes fournisseurs. Je pense entretenir avec eux un climat de confiance, chacun se respecte ; lorsque les relations sont saines, les choses avancent. Généralement, on me dit pragmatique, je souhaite et fais en sorte que les relations avec mes différents interlocuteurs soient basées sur la durée.

Et d'un bon fournisseur ?
Un bon fournisseur doit être réactif. D'abord en terme de délais de livraisons ; nous devons nous-mêmes mettre les commandes à la disposition de nos clients sous 5 jours ouvrés. Il doit l'être aussi à nos exigences qualité et en ce qui concerne leur retour d'informations sur les évolutions des marchés, les nouveaux produits…

Bref, un client satisfait passe par un bon acheteur accompagné d'un bon fournisseur.

Lyliane SAUVAGE,
Responsable Achats chez Idena

En lien direct avec les matières premières

Les minéraux chélatés : une innovation en nutrition minérale

Introduction

L'industrie de l'alimentation animale a utilisé historiquement des sources inorganiques de sels minéraux (oxyde de zinc, sulfate de cuivre,…). En dépit d'apports élevés, la limite de ces sources est leur capacité à couvrir des besoins liés à une génétique en progrès constant, ceci en raison d'une faible absorption intestinale elle-même en relation avec de possibles interactions négatives.

L'intérêt des chélates est précisément l'amélioration de la biodisponibilité de ces oligo-éléments. Dans ces produits, l'oligo-élément est lié chimiquement à une molécule organique, le ligand. Ainsi le nouveau composé est une molécule stable permettant l'acheminement de l'oligo-élément jusqu'à son site d'absorption intestinal sans interaction négative avec les métaux libres, l'acide phytique... La stabilité du chélate est l'une des conditions sine qua non de son efficacité.

Développement historique des minéraux organiques autorisés par l'Union européenne

La première génération a été autorisée sur le marché européen en 1992. Dans ces produits, l'oligo-élément métallique est associé à des acides aminés dérivés de l'hydrolyse de protéines de soja sans précision sur l'identité des acides aminés ce qui a entraîné sur le terrain une certaine confusion. En 2006, la Commission a clarifié les choses en autorisant une nouvelle catégorie de chélate avec pour ligand unique la glycine. Il existe aujourd'hui sur le marché toute une gamme de chélates de glycine, avec divers degrés de qualité et de pureté.

La dernière génération de chélates a été autorisée en 2010 par l'Union Européenne, dans laquelle le métal est lié à l'hydroxy analogue de la méthionine (ou HMTBa).

La figure 1 illustre la structure chimique de ce dernier type de chélates obtenue par cristallographie aux rayons X. Cette structure en hétérocycle est la preuve de la chélation commune à tous les vrais chélates d'oligo-éléments.

Structure moléculaire du chélate de zinc et d'hydroxy analogue de méthionine
Université du Missouri

Des résultats en pratique

La digestibilité des chélates d'oligo-éléments (cuivre, zinc, manganèse, fer) en comparaison aux sels inorganiques a pu être établie, entre autre, par la mesure de l'amélioration de leur passage dans la cellule intestinale à partir du test de la métallothionéine. Il résulte de cette biodisponibilité supérieure une amélioration des performances mais aussi de la santé, du bien-être animal et de la qualité des produits.

Globalement sur l'ensemble des espèces, les chélates montrent une amélioration sensible de l'intégrité des tissus (peau/os), du statut immunitaire ainsi que de la capacité de lutte contre le stress oxydatif.

Plus spécifiquement en volaille de chair, l'utilisation des chélates s'accompagne d'une amélioration des performances et de la qualité des carcasses avec en particulier une réduction des lésions plantaires favorable au bien-être.

En volailles reproductrices, l'amélioration porte sur les performances de ponte, l'éclosabilité ainsi que la qualité de la descendance. Une meilleure minéralisation des os des poussins d'un jour est mesurée.

En pondeuse, l'amélioration est surtout sensible pour la qualité des coquilles.

En porc, les résultats sur truies font état d'une amélioration de la productivité par carrière avec une réduction des réformes. En particulier, on constate moins de réformes pour boiteries ou pour maladies ainsi qu'une amélioration de la qualité du porcelet au bénéfice de sa croissance en engraissement.

En ruminant, les améliorations portent principalement sur l'ensemble des critères de la reproduction mais aussi sur la qualité des phanères, l'immunité active et passive, et la qualité du lait.

Pour finir, cette meilleure biodisponibilité des chélates autorise une réduction importante des apports. Cela ouvre la voie à une réduction de l'excrétion de ces minéraux dans l'environnement pouvant atteindre 30 à 50%, limitant ainsi les risques d'une intoxication irréversible des sols, en particulier pour les élevages de volailles sur parcours.

Sur le plan économique, pour tout système d'élevage bien conduit, le surcoût des chélates reste marginal et/ou plus que compensé par l'ensemble de ces bénéfices.

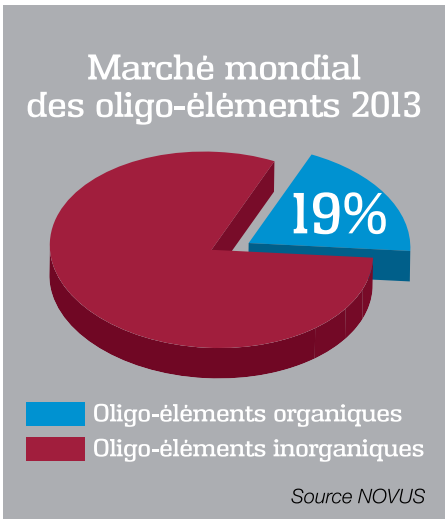

Yves BOSSEBOEUF
Sales manager NOVUS France
Alain BOURDONNAIS
Minerals Product manager NOVUS EU

En lien direct avec les marchés

À l'écoute des productions des adhérents de l'AFCA-CIAL

Evolution de la Production de PREMELANGES AFCA-CIAL Total Années 2011-2012

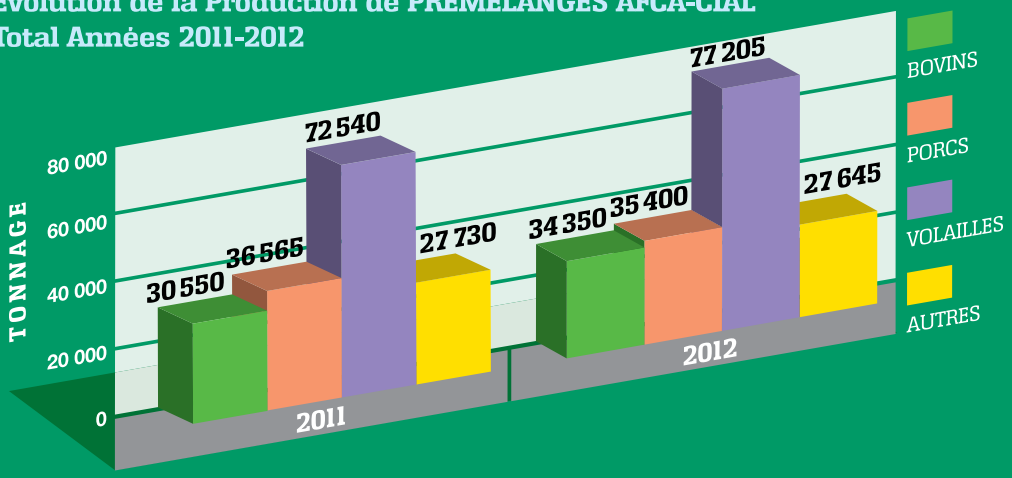

La production de prémélanges d'additifs en France peut être estimée en 2012 à 174 600 tonnes pour un équivalent de près de 33,7 millions de tonnes d'aliments composés reconstitués (dont environ un tiers d'aliments fabriqués hors de France).
Le tonnage d'aliments reconstitués en 2012 est en progression d'environ 11% par rapport à 2011, essentiellement du fait des fabrications hors de France à partir de prémélanges exportés.

Evolution de la Production d'ALIMENTS MINERAUX AFCA-CIAL Total Années 2011-2012

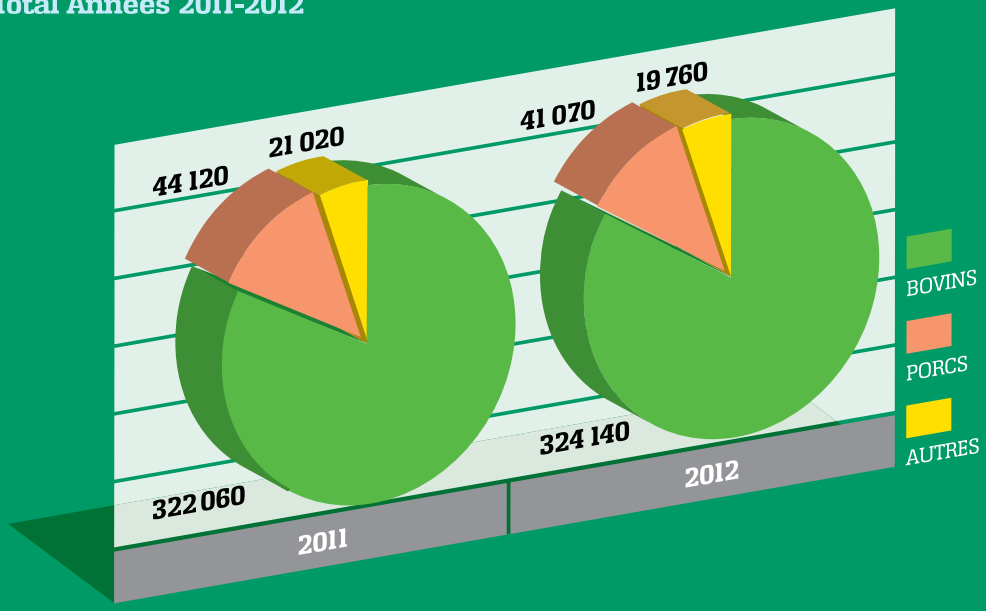

La production française d'aliments minéraux (incluant les blocs minéraux peut être estimée en 2012 à 384 970 tonnes.
Le tonnage global d'aliments minéraux a légèrement baissé (-0,6%) par rapport à 2011, malgré une légère progression des aliments minéraux bovins (+0,6%).

Evolution de la Production d'ALIMENTS LIQUIDES AFCA-CIAL Total Années 2011-2012

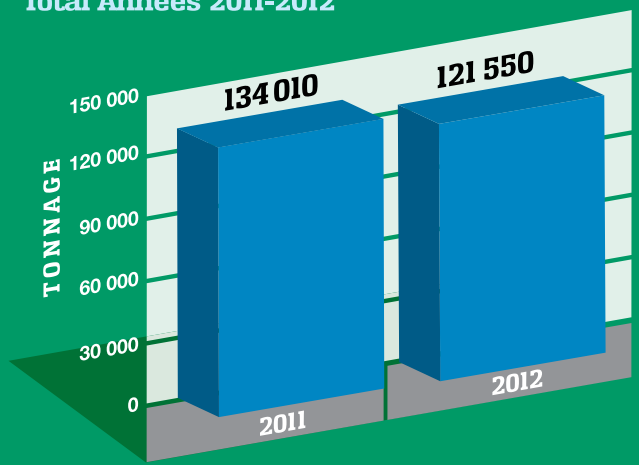

La production d'aliments liquides en France peut être estimée en 2012 à 121 550 tonnes, en baisse assez nette de 9,3% par rapport à 2011, année durant laquelle une période de sécheresse printanière exceptionnelle avait eu un impact sensible sur la production.

Rédacteur en Chef :
Anne GIRARDOT
Directeur de la publication :
Bernard FRESARD
Comité de rédaction :
Anne GIRARDOT
François GUIBERT
Hervé LE MIGNON
Patrick MASSET
Patrick QUENEZ
Eric ROBLOT
Bruno CONDROYER
Conception/réalisation :
PORTE-VOIX

AFCA CIAL
41 bis, boulevard de Latour-Maubourg
75007 Paris
Tél 33 (0)1 47 53 64 00
Fax 33 (0)1 47 53 00 92
www.afca-cial.org

Porte-Voix 02 40 35 09 35 - www.porte-voix.fr